



COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

ARRETE MUNICIPAL n°2026-03 PORTANT RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT

Le Maire de la commune de **Saint Malon Sur Mel**,

Vu le Code de la route ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213 ;

Considérant que l'organisation d'un vide grenier, par l'association des parents d'élèves de l'école publique La Murette, sur le parking de la salle polyvalente de la commune de Saint Malon Sur Mel le 22 mars 2026 nécessite la fermeture de l'accès à une partie du parking de la salle polyvalente aux particuliers.

ARRETE

Art. 1^{er} : Le stationnement sur le parking de la salle polyvalente sera interdit à partir du samedi 21 mars 2026 – 17h au dimanche 22 mars 2026 – 21h, aux particuliers, seuls les organisateurs et les exposants seront autorisés à utiliser la partie réservée.

Art. 2 : Le stationnement de véhicule contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la route.

Art. 3 : L'Association des Parents d'Elèves s'engage à respecter les lieux, prendre en charge les déchets occasionnés par la manifestation et remettre en état les espaces mis à disposition. Toute dégradation constatée devra être remise en état par l'organisateur ou une entreprise extérieure si l'organisateur n'est pas en mesure de prendre en charge la remise en état. Les frais relatifs aux travaux seront à la charge de l'association.

Art. 4 : La prescription sus-énoncée fera l'objet d'une pré-signalisation et d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur mise en place par l'association organisatrice.

Art. 5 : Les dispositions prises ne sont pas applicables aux véhicules de sécurité et de secours.

Art. 6 : Monsieur le Maire, Monsieur le Chef de la brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à St Malon sur Mel, le 15 janvier 2026

Le Maire,

Gilles LE MÉTAYER